

RAVIVIN-France : l'oenotourisme comme offre touristique identitaire urbaine.

" Le vin à toujours réunit les personnes, grâce à RAVIVIN, il réunit les villes".

La France dispose du pôle de viticulture mondial le plus reconnu par le biais de ses Appellations d'Origine Contrôlées auxquelles sont liés les patrimoines les paysages, les savoir-faire, les us et coutumes...proposant alors une offre touristique diverse et variée. La France est aussi la première destination touristique au monde avec plus de 75 millions de visiteurs par an. Malgré cela et de manière paradoxale, l'oenotourisme en France n'est que très peu développé.

Plus qu'un produit agroalimentaire, le vin est l'élément permettant de faire découvrir tout un espace de vie et de pensée dont son influence aux fils des ans a forgé ce dernier. Nous sommes les héritiers d'une civilisation dont le vin est la boisson habituelle et quotidienne depuis au moins 2500 ans ; ce qui fait que nous sommes un pays de culture viticole. En effet c'est autour de ce produit que se développe tout un Art de Vivre à la française qui fait aujourd'hui référence dans le monde entier.

Créé le 5 juillet 1997 RAVIVIN-France est le *Réseau Associatif des Villes touristiques du Vin*. Son objet est de fédérer autour de la culture du vin les villes françaises possédant au moins une AOC dans un objectif de développement oenotouristique durable de ces dernières.

Qui peut adhérer à RAVIVIN ?* les communes de plus de 5 000 habitants ou les communes de moins de 5 000 habitants regroupées en Communauté de Communes ou Communauté d'Agglomération. Ces communes doivent posséder une AOC. La demande d'adhésion doit émaner d'une délibération du conseil municipal ou du conseil communautaire pour les communautés de communes ou d'agglomération.

**RAVIVIN modifiera ses statuts lors de sa prochaine Assemblée Générale (jeudi 29.03.06). Toutes communes possédant une AOC viticole pourra alors adhérer quelque soit le nombre d'habitant.*

Quelles sont les principales missions de RAVIVIN ? Par le réseau développer les relations et les échanges entre les villes partenaires, promouvoir l'histoire et la culture viticole française, favoriser la connaissance du vin français dans un esprit "Art de Vivre", travailler à faire reconnaître l'oenotourisme comme une offre touristique urbaine de qualité et identitaire, créer des outils de promotion pour les villes et villages adhérents, participer et organiser des manifestations nationales et européennes autour du vin et des patrimoines viticoles urbains et péri-urbains, participer aux programmes européens...

RAVIVIN fera son Assemblée Générale le mercredi 29 mars 2006 à Paris dans les locaux de l'Association des Maires de France. Cette dernière se tiendra en deux temps. De 9h00 à 11h45 : une Assemblée Générale Statutaire, ouverte aux adhérents à jour de cotisation. De 14h00 à 17h30 : une Assemblée Générale d'Information ouverte à tous les maires des communes de France, aux Présidents de Communauté de Communes ou d'Agglomération ayant une AOC viticole. Cette dernière sera le moyen de faire un véritable point d'actualité sur l'offre oenotouristique en France et en Europe. (Pour tout renseignement complémentaire ou pour recevoir le programme de l'Assemblée Générale d'Information du jeudi 29 mars 2006 et y participer prendre contact avec Mr Chasseuil voir fin de l'article).

S'inscrire dans la démarche RAVIVIN c'est affirmer sa volonté de faire de la culture viticole un socle commun identitaire au territoire national. RAVIVIN ne veut pas faire "à la place de" mais "avec" les structures déjà existantes dans un esprit de partenariat dont les villes adhérentes à RAVIVIN seront les premières bénéficiaires.

Les diverses actions de RAVIVIN permettent à la fois de développer le tourisme et construisent une image positive de la France et de ses produits viticoles. Cette stratégie apportera aux villes et aux réseaux qui les unissent une nouvelle offre touristique identitaire de qualité.

Pour tout renseignement sur RAVIVIN et participer à l'Assemblée Générale d'Information du jeudi 29 mars 2006 à Paris de 14h à 17h30 : Mr Judicaël CHASSEUIL soit par téléphone au 04.68.90.31.62 ou 06.84.97.89.96 soit par e-mail : chasseuil@mairie-narbonne.fr